

DEPARTEMENT
AVEYRON

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du jeudi 27 juin 2024

Date de la convocation 22/06/2024 Date d'affichage 22/06/2024 Membres : En Exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Excusé(e)s : Jean-Claude FROMENT, Guillaume POUJOL Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

Objet: Lancement de consultation des entreprises : Travaux d'aménagement et revalorisation des espaces publics du village de Roussennac – tranche 1. - DE_20240627_005

M Le Maire rappelle au conseil municipal de Roussennac que dans le cadre de leur projet de mandature, il a été décidé qu'une réflexion serait portée sur l'aménagement et la revalorisation des espaces publics du village de Roussennac.

Par délibération du 26 août 2022 DE_20220826_002, dans le cadre d'une procédure adaptée le conseil municipal a décidé pour la réalisation du programme « Aménagement et revalorisation du cœur de village de Roussennac » de retenir le groupement d'entreprise pour la maîtrise d'oeuvre :

Conception d'ensemble – études aménagement urbains et paysager :

Mandataire

Patrice CAUSSE, paysagiste concepteur

Place de Cassagnettes

12510 Olemps

Etudes voirie et réseaux divers, chaussée :

Aveyron Etudes Environnement - A2E

Résidence la Boriette, bât 1

Rue Vieussens

12000 Rodez

Ce groupement a proposé un aménagement global, puis une possibilité d'aménagement en 4 tranches

Afin de réaliser la tranche 1 de cette opération appelée « Travaux d'aménagement et revalorisation des espaces publics du village de Roussennac – tranche 1 », le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de lancer une consultation des entreprises dans le cadre d'un marché public pour la réalisation des travaux de la tranche 1
- de préciser que les dépenses sont inscrites au budget 2024 de la commune de Roussennac,
- de donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 29 juin 2024
et publication ou notification
le 29 juin 2024

Roussennac, le 29 juin 2024.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

